

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 AVRIL 2020 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT, Sandrine BERGOGNE, adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON. Jérémie MAISONROUGE, Franck DACKO, Elisabeth CHAUBY.

Claire LACOMBE, Présidente de la commission syndicale de la Section de Saignes.

Et Dominique CHANDEZON, secrétaire comptable.

Excusée : Laura BRONNIMANN a donné pouvoir à Sandrine BERGOGNE

Absents : Christophe GOMINARD.

Secrétaire : Sandrine BERGOGNE

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2022
- Télétravail
- Questions diverses :

1. Présentation et vote du Budget primitif 2022

1. Budget principal : COMMUNE

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice en cours.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est précisé que le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, la commission syndicale de Saignes établit un projet de budget qui est présenté par la Présidente de la commission syndicale et voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal doit également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS et SECTION DE SAIGNES.

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	74 675,00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	99 754,37 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG, SDIS, écoles, indemnités élus, Assoc°	.86 842,00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 660,00 €
• Charges exceptionnelles : excédent de la section de Mareuge	35 448,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	6 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	<u>25 000 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	43 165,00 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, BA Eau et Assainissement aux charges de personnel	772,00 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance	19 083,00 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	142 588,00 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	101 960,37 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers	33 287,00 €
• Produits financiers	2,00 €
• Produits exceptionnels	<u>1 821,00 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	11 356,00 €
• Aménagement du cimetière : reprise de concessions : 2 ^e tranche effectuée en 2021, et 3 ^e tranche :	14 420,00 €
• Matériel pour adressage : plaques et numéros de rue	1 192,00 €
• Voirie	135 071,00 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Remboursement du capital des emprunts	25 210,00€
• Achat d'un camion	4 000,00 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy « Balade Zen »	3 419,00 €
• Création aire de jeux et aménagement paysager à Mareuge	<u>25 000,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

Recettes

• Virement de la section d'exploitation	25 000,00 €
• Subvention tablettes école Notre Dame	4 489,00 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2020	2 819,00 €
• Emprunt	61 000,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Subvention du Département (FIC) voirie communale	21 402,00 €
• Subvention de l'Etat (DETR) voirie communale	30 000,00 €
• Subvention de la région : bonus relance	42 482,00 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	<u>24 777,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

2. Budget annexe : EAU

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	11 200 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	10 000€
• Charges financières : intérêts des emprunts	2 430 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	20 000 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	24 595 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Virement à la section d'investissement	68 000 €
• Dépenses imprévues	<u>4 626 €</u>

TOTAL 142 851 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	78 871 €
• Vente d'eau	54 200 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	142 851 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages (terrains, MO, travaux)	69 615 €
• Travaux sur le réseau : remplacement vannes, compteurs, cuves	86 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	7 815 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	173 210 €

Recettes

• Excédent reporté	35 531 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	10 310 €
• Subvention pour la mise aux normes des captages	34 774 €
• Virement de la section d'exploitation	68 000 €
• Amortissements	<u>24 595 €</u>
TOTAL	173 210 €

3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	3 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 675 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Dépenses imprévues	687 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	<u>39 720 €</u>
TOTAL	56 582 €

Recettes

• Excédent d'exploitation reporté	3 479 €
• Redevance des abonnés au réseau	26 600 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	56 582 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux : pose d'un dessableur et remplacement pompe de relevage	9 836 €
• Mise à jour du zonage d'assainissement	5 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	20 460 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	61 799 €

Recettes

• Excédent reporté	21 864 €
• FCTVA	215 €
• Amortissements	<u>39 720 €</u>
TOTAL	61 799 €

4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	1 034 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	802 €
• Charges à caractère général, maintenance :	1 000 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	12 276 €

Recettes

• Amortissements des subventions	1 991 €
• Redevance ordures ménagères reversée par les gérantes	237 €
• Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	7 800 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune	<u>2 248 €</u>
TOTAL	12 276 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux sur le bâtiment	8 605 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	5 372 €
• Amortissements des subventions	<u>1 991 €</u>
TOTAL	15 968 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	6 528 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	15 968 €

5. Budget annexe : MULTIPLE RURAL

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges financières	3 010 €
• Amortissements des travaux	13 549 €
• Charges à caractère général :	630 €
TOTAL	17 189 €

Recettes

• Excédent antérieur reporté	502 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la gérante	275 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	17 189 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	3 330 €
• Travaux sur le bâtiment	1 021 €
• Caution reçue	5 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	19 493 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	944 €
• Caution rendue au départ du locataire	5 000 €
• Amortissement des travaux	13 549 €
TOTAL	19 493 €

6. Budget annexe : LOGEMENTS

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	3 000 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	520 €
• Virement à la section d'investissement	8 642 €
• Dépenses imprévues	2 000 €
• Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 737 €
• Amortissements des travaux	2 327 €
TOTAL	22 226 €

Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure (appartement + studio)	11 220 €
• Excédent reporté	9 917 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la locataire	154 €
• Amortissements des subventions	935 €
TOTAL	22 226 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	14 263 €
• Caution reversée au départ du locataire	1 000 €
• Travaux sur le bâtiment	7 874 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	2 160 €
• Amortissement des subventions	935 €
TOTAL	26 232 €

Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	8 642 €
• Cautions encaissées à l'arrivée du locataire	1 000 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	14 263 €
• Amortissement des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	26 232 €

7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES

II. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	59 842,83 €
• Autres charges de gestion courante	800,00 €
• Charges exceptionnelles	<u>38 084,70 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

Recettes

• Excédent reporté	54 049,53 €
• Produits des domaines : coupes de bois	33 140,00 €
• Autres produits de gestion courante : estives	38,00 €
• Produits exceptionnels : source rachetée par la commune	<u>11 500,00 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Bois et forêts : travaux ONF	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

Recettes

• Excédent investissement reporté	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

COMMUNE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
EAU :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
ASSAINISSEMENT :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
GITE D'ETAPE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
MULTIPLE RURAL	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
LOGEMENTS	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
SECTION DE SAIGNES :	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 3

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, ils sont fixés à :

	Base 2022	Variation des bases %	Taux 2022	Variation des taux %	Produit = Base x taux	Variation du produit
Taxe sur le foncier bâti	231 200	+ 5.79	39,33 %	+5.357621	90 931	+ 11.50
Taxe sur le foncier non bâti	50 500	+ 3.25	90,00 %	+2.587484	45 450	+ 5.61

POUR : 9 voix – ABSTENTION : 0 voix – CONTRE : 0 voix

2. Télétravail :

Le maire explique à son conseil que lors de la crise sanitaire, le télétravail a été rendu obligatoire dans tous les cas où cela était possible. Il précise que la secrétaire comptable a demandé à poursuivre son activité partiellement en télétravail.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accorde la possibilité de télétravailler ; il précise que l'agent devra utiliser son matériel personnel (ordinateur, téléphone) et que la durée effectuée en télétravail sera modulable en fonction des besoins du service.

POUR : 9 voix ; ABSTENTION : 0 voix ; CONTRE : 0 voix

3. Questions diverses :

Fin du contrat aidé de Stéphane : Le contrat aidé de Stéphane arrive à son terme et est non-renouvelable.

Deux possibilités s'offrent donc à la commune :

- Soit reprendre un contrat aidé mais en courant le risque de ne pas avoir d'employé pendant quelque temps,
- Soit ouvrir un poste pour Stéphane, qui est un employé communal formé aux réseaux et à l'assainissement et qui connaît la commune.

La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 AVRIL 2020 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT, Sandrine BERGOGNE, adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON. Jérémie MAISONROUGE, Franck DACKO, Elisabeth CHAUBY.

Claire LACOMBE, Présidente de la commission syndicale de la Section de Saignes.

Et Dominique CHANDEZON, secrétaire comptable.

Excusée : Laura BRONNIMANN a donné pouvoir à Sandrine BERGOGNE

Absents : Christophe GOMINARD.

Secrétaire : Sandrine BERGOGNE

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2022
- Télétravail
- Questions diverses :

1. Présentation et vote du Budget primitif 2022

1. Budget principal : COMMUNE

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice en cours.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est précisé que le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, la commission syndicale de Saignes établit un projet de budget qui est présenté par la Présidente de la commission syndicale et voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal doit également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS et SECTION DE SAIGNES.

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	74 675,00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	99 754,37 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG, SDIS, écoles, indemnités élus, Assoc°	.86 842,00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 660,00 €
• Charges exceptionnelles : excédent de la section de Mareuge	35 448,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	6 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	<u>25 000 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	43 165,00 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, BA Eau et Assainissement aux charges de personnel	772,00 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance	19 083,00 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	142 588,00 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	101 960,37 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers	33 287,00 €
• Produits financiers	2,00 €
• Produits exceptionnels	<u>1 821,00 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	11 356,00 €
• Aménagement du cimetière : reprise de concessions : 2 ^e tranche effectuée en 2021, et 3 ^e tranche :	14 420,00 €
• Matériel pour adressage : plaques et numéros de rue	1 192,00 €
• Voirie	135 071,00 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Remboursement du capital des emprunts	25 210,00€
• Achat d'un camion	4 000,00 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy « Balade Zen »	3 419,00 €
• Création aire de jeux et aménagement paysager à Mareuge	<u>25 000,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

Recettes

• Virement de la section d'exploitation	25 000,00 €
• Subvention tablettes école Notre Dame	4 489,00 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2020	2 819,00 €
• Emprunt	61 000,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Subvention du Département (FIC) voirie communale	21 402,00 €
• Subvention de l'Etat (DETR) voirie communale	30 000,00 €
• Subvention de la région : bonus relance	42 482,00 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	<u>24 777,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

2. Budget annexe : EAU

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	11 200 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	10 000€
• Charges financières : intérêts des emprunts	2 430 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	20 000 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	24 595 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Virement à la section d'investissement	68 000 €
• Dépenses imprévues	<u>4 626 €</u>

TOTAL 142 851 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	78 871 €
• Vente d'eau	54 200 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	142 851 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages (terrains, MO, travaux)	69 615 €
• Travaux sur le réseau : remplacement vannes, compteurs, cuves	86 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	7 815 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	173 210 €

Recettes

• Excédent reporté	35 531 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	10 310 €
• Subvention pour la mise aux normes des captages	34 774 €
• Virement de la section d'exploitation	68 000 €
• Amortissements	<u>24 595 €</u>
TOTAL	173 210 €

3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	3 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 675 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Dépenses imprévues	687 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	<u>39 720 €</u>
TOTAL	56 582 €

Recettes

• Excédent d'exploitation reporté	3 479 €
• Redevance des abonnés au réseau	26 600 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	56 582 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux : pose d'un dessableur et remplacement pompe de relevage	9 836 €
• Mise à jour du zonage d'assainissement	5 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	20 460 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	61 799 €

Recettes

• Excédent reporté	21 864 €
• FCTVA	215 €
• Amortissements	<u>39 720 €</u>
TOTAL	61 799 €

4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	1 034 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	802 €
• Charges à caractère général, maintenance :	1 000 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	12 276 €

Recettes

• Amortissements des subventions	1 991 €
• Redevance ordures ménagères reversée par les gérantes	237 €
• Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	7 800 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune	<u>2 248 €</u>
TOTAL	12 276 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux sur le bâtiment	8 605 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	5 372 €
• Amortissements des subventions	<u>1 991 €</u>
TOTAL	15 968 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	6 528 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	15 968 €

5. Budget annexe : MULTIPLE RURAL

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges financières	3 010 €
• Amortissements des travaux	13 549 €
• Charges à caractère général :	<u>630 €</u>
TOTAL	17 189 €

Recettes

• Excédent antérieur reporté	502 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la gérante	275 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	<u>10 412 €</u>
TOTAL	17 189 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	3 330 €
• Travaux sur le bâtiment	1 021 €
• Caution reçue	5 000 €
• Amortissements des subventions	<u>10 412 €</u>
TOTAL	19 493 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	944 €
• Caution rendue au départ du locataire	5 000 €
• Amortissement des travaux	<u>13 549 €</u>
TOTAL	19 493 €

6. Budget annexe : LOGEMENTS

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	3 000 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	520 €
• Virement à la section d'investissement	8 642 €
• Dépenses imprévues	2 000 €
• Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 737 €
• Amortissements des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	22 226 €

Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure (appartement + studio)	11 220 €
• Excédent reporté	9 917 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la locataire	154 €
• Amortissements des subventions	<u>935 €</u>
TOTAL	22 226 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	14 263 €
• Caution reversée au départ du locataire	1 000 €
• Travaux sur le bâtiment	7 874 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	2 160 €
• Amortissement des subventions	<u>935 €</u>
TOTAL	26 232 €

Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	8 642 €
• Cautiion encaissée à l'arrivée du locataire	1 000 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	14263 €
• Amortissement des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	26 232 €

7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES

II. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	59 842,83 €
• Autres charges de gestion courante	800,00 €
• Charges exceptionnelles	<u>38 084,70 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

Recettes

• Excédent reporté	54 049,53 €
• Produits des domaines : coupes de bois	33 140,00 €
• Autres produits de gestion courante : estives	38,00 €
• Produits exceptionnels : source rachetée par la commune	<u>11 500,00 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Bois et forêts : travaux ONF	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

Recettes

• Excédent investissement reporté	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

COMMUNE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
EAU :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
ASSAINISSEMENT :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
GITE D'ETAPE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
MULTIPLE RURAL	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
LOGEMENTS	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
SECTION DE SAIGNES :	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 3

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, ils sont fixés à :

	Base 2022	Variation des bases %	Taux 2022	Variation des taux %	Produit = Base x taux	Variation du produit
Taxe sur le foncier bâti	231 200	+ 5.79	39,33 %	+5.357621	90 931	+ 11.50
Taxe sur le foncier non bâti	50 500	+ 3.25	90,00 %	+2.587484	45 450	+ 5.61

POUR : 9 voix – ABSTENTION : 0 voix – CONTRE : 0 voix

2. Télétravail :

Le maire explique à son conseil que lors de la crise sanitaire, le télétravail a été rendu obligatoire dans tous les cas où cela était possible. Il précise que la secrétaire comptable a demandé à poursuivre son activité partiellement en télétravail.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accorde la possibilité de télétravailler ; il précise que l'agent devra utiliser son matériel personnel (ordinateur, téléphone) et que la durée effectuée en télétravail sera modulable en fonction des besoins du service.

POUR : 9 voix ; ABSTENTION : 0 voix ; CONTRE : 0 voix

3. Questions diverses :

Fin du contrat aidé de Stéphane : Le contrat aidé de Stéphane arrive à son terme et est non-renouvelable.

Deux possibilités s'offrent donc à la commune :

- Soit reprendre un contrat aidé mais en courant le risque de ne pas avoir d'employé pendant quelque temps,
- Soit ouvrir un poste pour Stéphane, qui est un employé communal formé aux réseaux et à l'assainissement et qui connaît la commune.

La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 AVRIL 2020 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT, Sandrine BERGOGNE, adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON. Jérémie MAISONROUGE, Franck DACKO, Elisabeth CHAUBY.

Claire LACOMBE, Présidente de la commission syndicale de la Section de Saignes.

Et Dominique CHANDEZON, secrétaire comptable.

Excusée : Laura BRONNIMANN a donné pouvoir à Sandrine BERGOGNE

Absents : Christophe GOMINARD.

Secrétaire : Sandrine BERGOGNE

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2022
- Télétravail
- Questions diverses :

1. Présentation et vote du Budget primitif 2022

1. Budget principal : COMMUNE

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice en cours.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est précisé que le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, la commission syndicale de Saignes établit un projet de budget qui est présenté par la Présidente de la commission syndicale et voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal doit également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS et SECTION DE SAIGNES.

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	74 675,00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	99 754,37 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG, SDIS, écoles, indemnités élus, Assoc°	.86 842,00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 660,00 €
• Charges exceptionnelles : excédent de la section de Mareuge	35 448,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	6 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	<u>25 000 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	43 165,00 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, BA Eau et Assainissement aux charges de personnel	772,00 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance	19 083,00 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	142 588,00 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	101 960,37 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers	33 287,00 €
• Produits financiers	2,00 €
• Produits exceptionnels	<u>1 821,00 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	11 356,00 €
• Aménagement du cimetière : reprise de concessions : 2 ^e tranche effectuée en 2021, et 3 ^e tranche :	14 420,00 €
• Matériel pour adressage : plaques et numéros de rue	1 192,00 €
• Voirie	135 071,00 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Remboursement du capital des emprunts	25 210,00€
• Achat d'un camion	4 000,00 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy « Balade Zen »	3 419,00 €
• Création aire de jeux et aménagement paysager à Mareuge	<u>25 000,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

Recettes

• Virement de la section d'exploitation	25 000,00 €
• Subvention tablettes école Notre Dame	4 489,00 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2020	2 819,00 €
• Emprunt	61 000,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Subvention du Département (FIC) voirie communale	21 402,00 €
• Subvention de l'Etat (DETR) voirie communale	30 000,00 €
• Subvention de la région : bonus relance	42 482,00 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	<u>24 777,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

2. Budget annexe : EAU

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	11 200 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	10 000€
• Charges financières : intérêts des emprunts	2 430 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	20 000 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	24 595 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Virement à la section d'investissement	68 000 €
• Dépenses imprévues	<u>4 626 €</u>

TOTAL 142 851 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	78 871 €
• Vente d'eau	54 200 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	142 851 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages (terrains, MO, travaux)	69 615 €
• Travaux sur le réseau : remplacement vannes, compteurs, cuves	86 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	7 815 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	173 210 €

Recettes

• Excédent reporté	35 531 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	10 310 €
• Subvention pour la mise aux normes des captages	34 774 €
• Virement de la section d'exploitation	68 000 €
• Amortissements	<u>24 595 €</u>
TOTAL	173 210 €

3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	3 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 675 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Dépenses imprévues	687 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	<u>39 720 €</u>
TOTAL	56 582 €

Recettes

• Excédent d'exploitation reporté	3 479 €
• Redevance des abonnés au réseau	26 600 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	56 582 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux : pose d'un dessableur et remplacement pompe de relevage	9 836 €
• Mise à jour du zonage d'assainissement	5 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	20 460 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	61 799 €

Recettes

• Excédent reporté	21 864 €
• FCTVA	215 €
• Amortissements	<u>39 720 €</u>
TOTAL	61 799 €

4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	1 034 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	802 €
• Charges à caractère général, maintenance :	1 000 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	12 276 €

Recettes

• Amortissements des subventions	1 991 €
• Redevance ordures ménagères reversée par les gérantes	237 €
• Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	7 800 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune	<u>2 248 €</u>
TOTAL	12 276 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux sur le bâtiment	8 605 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	5 372 €
• Amortissements des subventions	<u>1 991 €</u>
TOTAL	15 968 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	6 528 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	15 968 €

5. Budget annexe : MULTIPLE RURAL

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges financières	3 010 €
• Amortissements des travaux	13 549 €
• Charges à caractère général :	630 €
TOTAL	17 189 €

Recettes

• Excédent antérieur reporté	502 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la gérante	275 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	17 189 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	3 330 €
• Travaux sur le bâtiment	1 021 €
• Caution reçue	5 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	19 493 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	944 €
• Caution rendue au départ du locataire	5 000 €
• Amortissement des travaux	13 549 €
TOTAL	19 493 €

6. Budget annexe : LOGEMENTS

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	3 000 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	520 €
• Virement à la section d'investissement	8 642 €
• Dépenses imprévues	2 000 €
• Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 737 €
• Amortissements des travaux	2 327 €
TOTAL	22 226 €

Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure (appartement + studio)	11 220 €
• Excédent reporté	9 917 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la locataire	154 €
• Amortissements des subventions	935 €
TOTAL	22 226 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	14 263 €
• Caution reversée au départ du locataire	1 000 €
• Travaux sur le bâtiment	7 874 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	2 160 €
• Amortissement des subventions	935 €
TOTAL	26 232 €

Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	8 642 €
• Cautions encaissées à l'arrivée du locataire	1 000 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	14 263 €
• Amortissement des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	26 232 €

7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES

II. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	59 842,83 €
• Autres charges de gestion courante	800,00 €
• Charges exceptionnelles	<u>38 084,70 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

Recettes

• Excédent reporté	54 049,53 €
• Produits des domaines : coupes de bois	33 140,00 €
• Autres produits de gestion courante : estives	38,00 €
• Produits exceptionnels : source rachetée par la commune	<u>11 500,00 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Bois et forêts : travaux ONF	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

Recettes

• Excédent investissement reporté	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

COMMUNE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
EAU :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
ASSAINISSEMENT :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
GITE D'ETAPE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
MULTIPLE RURAL	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
LOGEMENTS	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
SECTION DE SAIGNES :	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 3

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, ils sont fixés à :

	Base 2022	Variation des bases %	Taux 2022	Variation des taux %	Produit = Base x taux	Variation du produit
Taxe sur le foncier bâti	231 200	+ 5.79	39,33 %	+5.357621	90 931	+ 11.50
Taxe sur le foncier non bâti	50 500	+ 3.25	90,00 %	+2.587484	45 450	+ 5.61

POUR : 9 voix – ABSTENTION : 0 voix – CONTRE : 0 voix

2. Télétravail :

Le maire explique à son conseil que lors de la crise sanitaire, le télétravail a été rendu obligatoire dans tous les cas où cela était possible. Il précise que la secrétaire comptable a demandé à poursuivre son activité partiellement en télétravail.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accorde la possibilité de télétravailler ; il précise que l'agent devra utiliser son matériel personnel (ordinateur, téléphone) et que la durée effectuée en télétravail sera modulable en fonction des besoins du service.

POUR : 9 voix ; ABSTENTION : 0 voix ; CONTRE : 0 voix

3. Questions diverses :

Fin du contrat aidé de Stéphane : Le contrat aidé de Stéphane arrive à son terme et est non-renouvelable.

Deux possibilités s'offrent donc à la commune :

- Soit reprendre un contrat aidé mais en courant le risque de ne pas avoir d'employé pendant quelque temps,
- Soit ouvrir un poste pour Stéphane, qui est un employé communal formé aux réseaux et à l'assainissement et qui connaît la commune.

La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 AVRIL 2020 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT, Sandrine BERGOGNE, adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON. Jérémie MAISONROUGE, Franck DACKO, Elisabeth CHAUBY.

Claire LACOMBE, Présidente de la commission syndicale de la Section de Saignes.

Et Dominique CHANDEZON, secrétaire comptable.

Excusée : Laura BRONNIMANN a donné pouvoir à Sandrine BERGOGNE

Absents : Christophe GOMINARD.

Secrétaire : Sandrine BERGOGNE

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2022
- Télétravail
- Questions diverses :

1. Présentation et vote du Budget primitif 2022

1. Budget principal : COMMUNE

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice en cours.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est précisé que le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, la commission syndicale de Saignes établit un projet de budget qui est présenté par la Présidente de la commission syndicale et voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal doit également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS et SECTION DE SAIGNES.

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	74 675,00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	99 754,37 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG, SDIS, écoles, indemnités élus, Assoc°	.86 842,00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 660,00 €
• Charges exceptionnelles : excédent de la section de Mareuge	35 448,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	6 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	<u>25 000 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	43 165,00 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, BA Eau et Assainissement aux charges de personnel	772,00 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance	19 083,00 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	142 588,00 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	101 960,37 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers	33 287,00 €
• Produits financiers	2,00 €
• Produits exceptionnels	<u>1 821,00 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	11 356,00 €
• Aménagement du cimetière : reprise de concessions : 2 ^e tranche effectuée en 2021, et 3 ^e tranche :	14 420,00 €
• Matériel pour adressage : plaques et numéros de rue	1 192,00 €
• Voirie	135 071,00 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Remboursement du capital des emprunts	25 210,00€
• Achat d'un camion	4 000,00 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy « Balade Zen »	3 419,00 €
• Création aire de jeux et aménagement paysager à Mareuge	<u>25 000,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

Recettes

• Virement de la section d'exploitation	25 000,00 €
• Subvention tablettes école Notre Dame	4 489,00 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2020	2 819,00 €
• Emprunt	61 000,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Subvention du Département (FIC) voirie communale	21 402,00 €
• Subvention de l'Etat (DETR) voirie communale	30 000,00 €
• Subvention de la région : bonus relance	42 482,00 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	<u>24 777,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

2. Budget annexe : EAU

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	11 200 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	10 000€
• Charges financières : intérêts des emprunts	2 430 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	20 000 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	24 595 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Virement à la section d'investissement	68 000 €
• Dépenses imprévues	<u>4 626 €</u>

TOTAL 142 851 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	78 871 €
• Vente d'eau	54 200 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	142 851 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages (terrains, MO, travaux)	69 615 €
• Travaux sur le réseau : remplacement vannes, compteurs, cuves	86 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	7 815 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	173 210 €

Recettes

• Excédent reporté	35 531 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	10 310 €
• Subvention pour la mise aux normes des captages	34 774 €
• Virement de la section d'exploitation	68 000 €
• Amortissements	<u>24 595 €</u>
TOTAL	173 210 €

3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	3 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 675 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Dépenses imprévues	687 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	<u>39 720 €</u>
TOTAL	56 582 €

Recettes

• Excédent d'exploitation reporté	3 479 €
• Redevance des abonnés au réseau	26 600 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	56 582 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux : pose d'un dessableur et remplacement pompe de relevage	9 836 €
• Mise à jour du zonage d'assainissement	5 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	20 460 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	61 799 €

Recettes

• Excédent reporté	21 864 €
• FCTVA	215 €
• Amortissements	<u>39 720 €</u>
TOTAL	61 799 €

4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	1 034 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	802 €
• Charges à caractère général, maintenance :	1 000 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	12 276 €

Recettes

• Amortissements des subventions	1 991 €
• Redevance ordures ménagères reversée par les gérantes	237 €
• Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	7 800 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune	<u>2 248 €</u>
TOTAL	12 276 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux sur le bâtiment	8 605 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	5 372 €
• Amortissements des subventions	<u>1 991 €</u>
TOTAL	15 968 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	6 528 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	15 968 €

5. Budget annexe : MULTIPLE RURAL

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges financières	3 010 €
• Amortissements des travaux	13 549 €
• Charges à caractère général :	630 €
TOTAL	17 189 €

Recettes

• Excédent antérieur reporté	502 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la gérante	275 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	17 189 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	3 330 €
• Travaux sur le bâtiment	1 021 €
• Caution reçue	5 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	19 493 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	944 €
• Caution rendue au départ du locataire	5 000 €
• Amortissement des travaux	13 549 €
TOTAL	19 493 €

6. Budget annexe : LOGEMENTS

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	3 000 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	520 €
• Virement à la section d'investissement	8 642 €
• Dépenses imprévues	2 000 €
• Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 737 €
• Amortissements des travaux	2 327 €
TOTAL	22 226 €

Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure (appartement + studio)	11 220 €
• Excédent reporté	9 917 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la locataire	154 €
• Amortissements des subventions	935 €
TOTAL	22 226 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	14 263 €
• Caution reversée au départ du locataire	1 000 €
• Travaux sur le bâtiment	7 874 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	2 160 €
• Amortissement des subventions	935 €
TOTAL	26 232 €

Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	8 642 €
• Cautions encaissées à l'arrivée du locataire	1 000 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	14 263 €
• Amortissement des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	26 232 €

7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES

II. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	59 842,83 €
• Autres charges de gestion courante	800,00 €
• Charges exceptionnelles	<u>38 084,70 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

Recettes

• Excédent reporté	54 049,53 €
• Produits des domaines : coupes de bois	33 140,00 €
• Autres produits de gestion courante : estives	38,00 €
• Produits exceptionnels : source rachetée par la commune	<u>11 500,00 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Bois et forêts : travaux ONF	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

Recettes

• Excédent investissement reporté	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

COMMUNE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
EAU :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
ASSAINISSEMENT :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
GITE D'ETAPE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
MULTIPLE RURAL	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
LOGEMENTS	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
SECTION DE SAIGNES :	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 3

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, ils sont fixés à :

	Base 2022	Variation des bases %	Taux 2022	Variation des taux %	Produit = Base x taux	Variation du produit
Taxe sur le foncier bâti	231 200	+ 5.79	39,33 %	+5.357621	90 931	+ 11.50
Taxe sur le foncier non bâti	50 500	+ 3.25	90,00 %	+2.587484	45 450	+ 5.61

POUR : 9 voix – ABSTENTION : 0 voix – CONTRE : 0 voix

2. Télétravail :

Le maire explique à son conseil que lors de la crise sanitaire, le télétravail a été rendu obligatoire dans tous les cas où cela était possible. Il précise que la secrétaire comptable a demandé à poursuivre son activité partiellement en télétravail.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accorde la possibilité de télétravailler ; il précise que l'agent devra utiliser son matériel personnel (ordinateur, téléphone) et que la durée effectuée en télétravail sera modulable en fonction des besoins du service.

POUR : 9 voix ; ABSTENTION : 0 voix ; CONTRE : 0 voix

3. Questions diverses :

Fin du contrat aidé de Stéphane : Le contrat aidé de Stéphane arrive à son terme et est non-renouvelable.

Deux possibilités s'offrent donc à la commune :

- Soit reprendre un contrat aidé mais en courant le risque de ne pas avoir d'employé pendant quelque temps,
- Soit ouvrir un poste pour Stéphane, qui est un employé communal formé aux réseaux et à l'assainissement et qui connaît la commune.

La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 AVRIL 2020 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT, Sandrine BERGOGNE, adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON. Jérémie MAISONROUGE, Franck DACKO, Elisabeth CHAUBY.

Claire LACOMBE, Présidente de la commission syndicale de la Section de Saignes.

Et Dominique CHANDEZON, secrétaire comptable.

Excusée : Laura BRONNIMANN a donné pouvoir à Sandrine BERGOGNE

Absents : Christophe GOMINARD.

Secrétaire : Sandrine BERGOGNE

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2022
- Télétravail
- Questions diverses :

1. Présentation et vote du Budget primitif 2022

1. Budget principal : COMMUNE

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice en cours.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est précisé que le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, la commission syndicale de Saignes établit un projet de budget qui est présenté par la Présidente de la commission syndicale et voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal doit également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS et SECTION DE SAIGNES.

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	74 675,00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	99 754,37 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG, SDIS, écoles, indemnités élus, Assoc°	.86 842,00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 660,00 €
• Charges exceptionnelles : excédent de la section de Mareuge	35 448,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	6 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	<u>25 000 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	43 165,00 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, BA Eau et Assainissement aux charges de personnel	772,00 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance	19 083,00 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	142 588,00 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	101 960,37 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers	33 287,00 €
• Produits financiers	2,00 €
• Produits exceptionnels	<u>1 821,00 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	11 356,00 €
• Aménagement du cimetière : reprise de concessions : 2 ^e tranche effectuée en 2021, et 3 ^e tranche :	14 420,00 €
• Matériel pour adressage : plaques et numéros de rue	1 192,00 €
• Voirie	135 071,00 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Remboursement du capital des emprunts	25 210,00€
• Achat d'un camion	4 000,00 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy « Balade Zen »	3 419,00 €
• Création aire de jeux et aménagement paysager à Mareuge	<u>25 000,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

Recettes

• Virement de la section d'exploitation	25 000,00 €
• Subvention tablettes école Notre Dame	4 489,00 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2020	2 819,00 €
• Emprunt	61 000,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Subvention du Département (FIC) voirie communale	21 402,00 €
• Subvention de l'Etat (DETR) voirie communale	30 000,00 €
• Subvention de la région : bonus relance	42 482,00 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	<u>24 777,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

2. Budget annexe : EAU

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	11 200 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	10 000€
• Charges financières : intérêts des emprunts	2 430 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	20 000 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	24 595 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Virement à la section d'investissement	68 000 €
• Dépenses imprévues	<u>4 626 €</u>

TOTAL 142 851 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	78 871 €
• Vente d'eau	54 200 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	142 851 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages (terrains, MO, travaux)	69 615 €
• Travaux sur le réseau : remplacement vannes, compteurs, cuves	86 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	7 815 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	173 210 €

Recettes

• Excédent reporté	35 531 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	10 310 €
• Subvention pour la mise aux normes des captages	34 774 €
• Virement de la section d'exploitation	68 000 €
• Amortissements	<u>24 595 €</u>
TOTAL	173 210 €

3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	3 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 675 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Dépenses imprévues	687 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	<u>39 720 €</u>
TOTAL	56 582 €

Recettes

• Excédent d'exploitation reporté	3 479 €
• Redevance des abonnés au réseau	26 600 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	56 582 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux : pose d'un dessableur et remplacement pompe de relevage	9 836 €
• Mise à jour du zonage d'assainissement	5 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	20 460 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	61 799 €

Recettes

• Excédent reporté	21 864 €
• FCTVA	215 €
• Amortissements	<u>39 720 €</u>
TOTAL	61 799 €

4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	1 034 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	802 €
• Charges à caractère général, maintenance :	1 000 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	12 276 €

Recettes

• Amortissements des subventions	1 991 €
• Redevance ordures ménagères reversée par les gérantes	237 €
• Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	7 800 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune	<u>2 248 €</u>
TOTAL	12 276 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux sur le bâtiment	8 605 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	5 372 €
• Amortissements des subventions	<u>1 991 €</u>
TOTAL	15 968 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	6 528 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	15 968 €

5. Budget annexe : MULTIPLE RURAL

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges financières	3 010 €
• Amortissements des travaux	13 549 €
• Charges à caractère général :	630 €
TOTAL	17 189 €

Recettes

• Excédent antérieur reporté	502 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la gérante	275 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	17 189 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	3 330 €
• Travaux sur le bâtiment	1 021 €
• Caution reçue	5 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	19 493 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	944 €
• Caution rendue au départ du locataire	5 000 €
• Amortissement des travaux	13 549 €
TOTAL	19 493 €

6. Budget annexe : LOGEMENTS

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	3 000 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	520 €
• Virement à la section d'investissement	8 642 €
• Dépenses imprévues	2 000 €
• Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 737 €
• Amortissements des travaux	2 327 €
TOTAL	22 226 €

Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure (appartement + studio)	11 220 €
• Excédent reporté	9 917 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la locataire	154 €
• Amortissements des subventions	935 €
TOTAL	22 226 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	14 263 €
• Caution reversée au départ du locataire	1 000 €
• Travaux sur le bâtiment	7 874 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	2 160 €
• Amortissement des subventions	935 €
TOTAL	26 232 €

Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	8 642 €
• Cautions encaissées à l'arrivée du locataire	1 000 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	14 263 €
• Amortissement des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	26 232 €

7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES

II. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	59 842,83 €
• Autres charges de gestion courante	800,00 €
• Charges exceptionnelles	<u>38 084,70 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

Recettes

• Excédent reporté	54 049,53 €
• Produits des domaines : coupes de bois	33 140,00 €
• Autres produits de gestion courante : estives	38,00 €
• Produits exceptionnels : source rachetée par la commune	<u>11 500,00 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Bois et forêts : travaux ONF	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

Recettes

• Excédent investissement reporté	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

COMMUNE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
EAU :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
ASSAINISSEMENT :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
GITE D'ETAPE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
MULTIPLE RURAL	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
LOGEMENTS	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
SECTION DE SAIGNES :	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 3

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, ils sont fixés à :

	Base 2022	Variation des bases %	Taux 2022	Variation des taux %	Produit = Base x taux	Variation du produit
Taxe sur le foncier bâti	231 200	+ 5.79	39,33 %	+5.357621	90 931	+ 11.50
Taxe sur le foncier non bâti	50 500	+ 3.25	90,00 %	+2.587484	45 450	+ 5.61

POUR : 9 voix – ABSTENTION : 0 voix – CONTRE : 0 voix

2. Télétravail :

Le maire explique à son conseil que lors de la crise sanitaire, le télétravail a été rendu obligatoire dans tous les cas où cela était possible. Il précise que la secrétaire comptable a demandé à poursuivre son activité partiellement en télétravail.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accorde la possibilité de télétravailler ; il précise que l'agent devra utiliser son matériel personnel (ordinateur, téléphone) et que la durée effectuée en télétravail sera modulable en fonction des besoins du service.

POUR : 9 voix ; ABSTENTION : 0 voix ; CONTRE : 0 voix

3. Questions diverses :

Fin du contrat aidé de Stéphane : Le contrat aidé de Stéphane arrive à son terme et est non-renouvelable.

Deux possibilités s'offrent donc à la commune :

- Soit reprendre un contrat aidé mais en courant le risque de ne pas avoir d'employé pendant quelque temps,
- Soit ouvrir un poste pour Stéphane, qui est un employé communal formé aux réseaux et à l'assainissement et qui connaît la commune.

La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 AVRIL 2020 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT, Sandrine BERGOGNE, adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON. Jérémie MAISONROUGE, Franck DACKO, Elisabeth CHAUBY.

Claire LACOMBE, Présidente de la commission syndicale de la Section de Saignes.

Et Dominique CHANDEZON, secrétaire comptable.

Excusée : Laura BRONNIMANN a donné pouvoir à Sandrine BERGOGNE

Absents : Christophe GOMINARD.

Secrétaire : Sandrine BERGOGNE

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2022
- Télétravail
- Questions diverses :

1. Présentation et vote du Budget primitif 2022

1. Budget principal : COMMUNE

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice en cours.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est précisé que le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, la commission syndicale de Saignes établit un projet de budget qui est présenté par la Présidente de la commission syndicale et voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal doit également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS et SECTION DE SAIGNES.

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	74 675,00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	99 754,37 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG, SDIS, écoles, indemnités élus, Assoc°	.86 842,00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 660,00 €
• Charges exceptionnelles : excédent de la section de Mareuge	35 448,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	6 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	<u>25 000 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	43 165,00 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, BA Eau et Assainissement aux charges de personnel	772,00 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance	19 083,00 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	142 588,00 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	101 960,37 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers	33 287,00 €
• Produits financiers	2,00 €
• Produits exceptionnels	<u>1 821,00 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	11 356,00 €
• Aménagement du cimetière : reprise de concessions : 2 ^e tranche effectuée en 2021, et 3 ^e tranche :	14 420,00 €
• Matériel pour adressage : plaques et numéros de rue	1 192,00 €
• Voirie	135 071,00 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Remboursement du capital des emprunts	25 210,00€
• Achat d'un camion	4 000,00 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy « Balade Zen »	3 419,00 €
• Création aire de jeux et aménagement paysager à Mareuge	<u>25 000,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

Recettes

• Virement de la section d'exploitation	25 000,00 €
• Subvention tablettes école Notre Dame	4 489,00 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2020	2 819,00 €
• Emprunt	61 000,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Subvention du Département (FIC) voirie communale	21 402,00 €
• Subvention de l'Etat (DETR) voirie communale	30 000,00 €
• Subvention de la région : bonus relance	42 482,00 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	<u>24 777,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

2. Budget annexe : EAU

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	11 200 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	10 000€
• Charges financières : intérêts des emprunts	2 430 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	20 000 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	24 595 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Virement à la section d'investissement	68 000 €
• Dépenses imprévues	<u>4 626 €</u>

TOTAL 142 851 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	78 871 €
• Vente d'eau	54 200 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	142 851 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages (terrains, MO, travaux)	69 615 €
• Travaux sur le réseau : remplacement vannes, compteurs, cuves	86 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	7 815 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	173 210 €

Recettes

• Excédent reporté	35 531 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	10 310 €
• Subvention pour la mise aux normes des captages	34 774 €
• Virement de la section d'exploitation	68 000 €
• Amortissements	<u>24 595 €</u>
TOTAL	173 210 €

3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	3 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 675 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Dépenses imprévues	687 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	<u>39 720 €</u>
TOTAL	56 582 €

Recettes

• Excédent d'exploitation reporté	3 479 €
• Redevance des abonnés au réseau	26 600 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	56 582 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux : pose d'un dessableur et remplacement pompe de relevage	9 836 €
• Mise à jour du zonage d'assainissement	5 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	20 460 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	61 799 €

Recettes

• Excédent reporté	21 864 €
• FCTVA	215 €
• Amortissements	<u>39 720 €</u>
TOTAL	61 799 €

4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	1 034 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	802 €
• Charges à caractère général, maintenance :	1 000 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	12 276 €

Recettes

• Amortissements des subventions	1 991 €
• Redevance ordures ménagères reversée par les gérantes	237 €
• Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	7 800 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune	<u>2 248 €</u>
TOTAL	12 276 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux sur le bâtiment	8 605 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	5 372 €
• Amortissements des subventions	<u>1 991 €</u>
TOTAL	15 968 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	6 528 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	15 968 €

5. Budget annexe : MULTIPLE RURAL

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges financières	3 010 €
• Amortissements des travaux	13 549 €
• Charges à caractère général :	630 €
TOTAL	17 189 €

Recettes

• Excédent antérieur reporté	502 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la gérante	275 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	17 189 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	3 330 €
• Travaux sur le bâtiment	1 021 €
• Caution reçue	5 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	19 493 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	944 €
• Caution rendue au départ du locataire	5 000 €
• Amortissement des travaux	13 549 €
TOTAL	19 493 €

6. Budget annexe : LOGEMENTS

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	3 000 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	520 €
• Virement à la section d'investissement	8 642 €
• Dépenses imprévues	2 000 €
• Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 737 €
• Amortissements des travaux	2 327 €
TOTAL	22 226 €

Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure (appartement + studio)	11 220 €
• Excédent reporté	9 917 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la locataire	154 €
• Amortissements des subventions	935 €
TOTAL	22 226 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	14 263 €
• Caution reversée au départ du locataire	1 000 €
• Travaux sur le bâtiment	7 874 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	2 160 €
• Amortissement des subventions	935 €
TOTAL	26 232 €

Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	8 642 €
• Cautions encaissées à l'arrivée du locataire	1 000 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	14 263 €
• Amortissement des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	26 232 €

7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES

II. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	59 842,83 €
• Autres charges de gestion courante	800,00 €
• Charges exceptionnelles	<u>38 084,70 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

Recettes

• Excédent reporté	54 049,53 €
• Produits des domaines : coupes de bois	33 140,00 €
• Autres produits de gestion courante : estives	38,00 €
• Produits exceptionnels : source rachetée par la commune	<u>11 500,00 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Bois et forêts : travaux ONF	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

Recettes

• Excédent investissement reporté	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

COMMUNE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
EAU :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
ASSAINISSEMENT :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
GITE D'ETAPE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
MULTIPLE RURAL	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
LOGEMENTS	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
SECTION DE SAIGNES :	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 3

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, ils sont fixés à :

	Base 2022	Variation des bases %	Taux 2022	Variation des taux %	Produit = Base x taux	Variation du produit
Taxe sur le foncier bâti	231 200	+ 5.79	39,33 %	+5.357621	90 931	+ 11.50
Taxe sur le foncier non bâti	50 500	+ 3.25	90,00 %	+2.587484	45 450	+ 5.61

POUR : 9 voix – ABSTENTION : 0 voix – CONTRE : 0 voix

2. Télétravail :

Le maire explique à son conseil que lors de la crise sanitaire, le télétravail a été rendu obligatoire dans tous les cas où cela était possible. Il précise que la secrétaire comptable a demandé à poursuivre son activité partiellement en télétravail.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accorde la possibilité de télétravailler ; il précise que l'agent devra utiliser son matériel personnel (ordinateur, téléphone) et que la durée effectuée en télétravail sera modulable en fonction des besoins du service.

POUR : 9 voix ; ABSTENTION : 0 voix ; CONTRE : 0 voix

3. Questions diverses :

Fin du contrat aidé de Stéphane : Le contrat aidé de Stéphane arrive à son terme et est non-renouvelable.

Deux possibilités s'offrent donc à la commune :

- Soit reprendre un contrat aidé mais en courant le risque de ne pas avoir d'employé pendant quelque temps,
- Soit ouvrir un poste pour Stéphane, qui est un employé communal formé aux réseaux et à l'assainissement et qui connaît la commune.

La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 AVRIL 2020 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT, Sandrine BERGOGNE, adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON. Jérémie MAISONROUGE, Franck DACKO, Elisabeth CHAUBY.

Claire LACOMBE, Présidente de la commission syndicale de la Section de Saignes.

Et Dominique CHANDEZON, secrétaire comptable.

Excusée : Laura BRONNIMANN a donné pouvoir à Sandrine BERGOGNE

Absents : Christophe GOMINARD.

Secrétaire : Sandrine BERGOGNE

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2022
- Télétravail
- Questions diverses :

1. Présentation et vote du Budget primitif 2022

1. Budget principal : COMMUNE

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice en cours.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est précisé que le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, la commission syndicale de Saignes établit un projet de budget qui est présenté par la Présidente de la commission syndicale et voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal doit également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS et SECTION DE SAIGNES.

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	74 675,00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	99 754,37 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG, SDIS, écoles, indemnités élus, Assoc°	.86 842,00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 660,00 €
• Charges exceptionnelles : excédent de la section de Mareuge	35 448,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	6 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	<u>25 000 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	43 165,00 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, BA Eau et Assainissement aux charges de personnel	772,00 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance	19 083,00 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	142 588,00 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	101 960,37 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers	33 287,00 €
• Produits financiers	2,00 €
• Produits exceptionnels	<u>1 821,00 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	11 356,00 €
• Aménagement du cimetière : reprise de concessions : 2 ^e tranche effectuée en 2021, et 3 ^e tranche :	14 420,00 €
• Matériel pour adressage : plaques et numéros de rue	1 192,00 €
• Voirie	135 071,00 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Remboursement du capital des emprunts	25 210,00€
• Achat d'un camion	4 000,00 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy « Balade Zen »	3 419,00 €
• Création aire de jeux et aménagement paysager à Mareuge	<u>25 000,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

Recettes

• Virement de la section d'exploitation	25 000,00 €
• Subvention tablettes école Notre Dame	4 489,00 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2020	2 819,00 €
• Emprunt	61 000,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Subvention du Département (FIC) voirie communale	21 402,00 €
• Subvention de l'Etat (DETR) voirie communale	30 000,00 €
• Subvention de la région : bonus relance	42 482,00 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	<u>24 777,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

2. Budget annexe : EAU

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	11 200 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	10 000€
• Charges financières : intérêts des emprunts	2 430 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	20 000 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	24 595 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Virement à la section d'investissement	68 000 €
• Dépenses imprévues	<u>4 626 €</u>

TOTAL 142 851 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	78 871 €
• Vente d'eau	54 200 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	142 851 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages (terrains, MO, travaux)	69 615 €
• Travaux sur le réseau : remplacement vannes, compteurs, cuves	86 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	7 815 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	173 210 €

Recettes

• Excédent reporté	35 531 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	10 310 €
• Subvention pour la mise aux normes des captages	34 774 €
• Virement de la section d'exploitation	68 000 €
• Amortissements	<u>24 595 €</u>
TOTAL	173 210 €

3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	3 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 675 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Dépenses imprévues	687 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	<u>39 720 €</u>
TOTAL	56 582 €

Recettes

• Excédent d'exploitation reporté	3 479 €
• Redevance des abonnés au réseau	26 600 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	56 582 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux : pose d'un dessableur et remplacement pompe de relevage	9 836 €
• Mise à jour du zonage d'assainissement	5 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	20 460 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	61 799 €

Recettes

• Excédent reporté	21 864 €
• FCTVA	215 €
• Amortissements	<u>39 720 €</u>
TOTAL	61 799 €

4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	1 034 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	802 €
• Charges à caractère général, maintenance :	1 000 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	12 276 €

Recettes

• Amortissements des subventions	1 991 €
• Redevance ordures ménagères reversée par les gérantes	237 €
• Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	7 800 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune	<u>2 248 €</u>
TOTAL	12 276 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux sur le bâtiment	8 605 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	5 372 €
• Amortissements des subventions	<u>1 991 €</u>
TOTAL	15 968 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	6 528 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	15 968 €

5. Budget annexe : MULTIPLE RURAL

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges financières	3 010 €
• Amortissements des travaux	13 549 €
• Charges à caractère général :	<u>630 €</u>
TOTAL	17 189 €

Recettes

• Excédent antérieur reporté	502 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la gérante	275 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	<u>10 412 €</u>
TOTAL	17 189 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	3 330 €
• Travaux sur le bâtiment	1 021 €
• Caution reçue	5 000 €
• Amortissements des subventions	<u>10 412 €</u>
TOTAL	19 493 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	944 €
• Caution rendue au départ du locataire	5 000 €
• Amortissement des travaux	<u>13 549 €</u>
TOTAL	19 493 €

6. Budget annexe : LOGEMENTS

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	3 000 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	520 €
• Virement à la section d'investissement	8 642 €
• Dépenses imprévues	2 000 €
• Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 737 €
• Amortissements des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	22 226 €

Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure (appartement + studio)	11 220 €
• Excédent reporté	9 917 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la locataire	154 €
• Amortissements des subventions	<u>935 €</u>
TOTAL	22 226 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	14 263 €
• Caution reversée au départ du locataire	1 000 €
• Travaux sur le bâtiment	7 874 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	2 160 €
• Amortissement des subventions	<u>935 €</u>
TOTAL	26 232 €

Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	8 642 €
• Caution encaissée à l'arrivée du locataire	1 000 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	14263 €
• Amortissement des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	26 232 €

7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES

II. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	59 842,83 €
• Autres charges de gestion courante	800,00 €
• Charges exceptionnelles	<u>38 084,70 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

Recettes

• Excédent reporté	54 049,53 €
• Produits des domaines : coupes de bois	33 140,00 €
• Autres produits de gestion courante : estives	38,00 €
• Produits exceptionnels : source rachetée par la commune	<u>11 500,00 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Bois et forêts : travaux ONF	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

Recettes

• Excédent investissement reporté	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

COMMUNE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
EAU :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
ASSAINISSEMENT :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
GITE D'ETAPE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
MULTIPLE RURAL	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
LOGEMENTS	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
SECTION DE SAIGNES :	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 3

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, ils sont fixés à :

	Base 2022	Variation des bases %	Taux 2022	Variation des taux %	Produit = Base x taux	Variation du produit
Taxe sur le foncier bâti	231 200	+ 5.79	39,33 %	+5.357621	90 931	+ 11.50
Taxe sur le foncier non bâti	50 500	+ 3.25	90,00 %	+2.587484	45 450	+ 5.61

POUR : 9 voix – ABSTENTION : 0 voix – CONTRE : 0 voix

2. Télétravail :

Le maire explique à son conseil que lors de la crise sanitaire, le télétravail a été rendu obligatoire dans tous les cas où cela était possible. Il précise que la secrétaire comptable a demandé à poursuivre son activité partiellement en télétravail.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accorde la possibilité de télétravailler ; il précise que l'agent devra utiliser son matériel personnel (ordinateur, téléphone) et que la durée effectuée en télétravail sera modulable en fonction des besoins du service.

POUR : 9 voix ; ABSTENTION : 0 voix ; CONTRE : 0 voix

3. Questions diverses :

Fin du contrat aidé de Stéphane : Le contrat aidé de Stéphane arrive à son terme et est non-renouvelable.

Deux possibilités s'offrent donc à la commune :

- Soit reprendre un contrat aidé mais en courant le risque de ne pas avoir d'employé pendant quelque temps,
- Soit ouvrir un poste pour Stéphane, qui est un employé communal formé aux réseaux et à l'assainissement et qui connaît la commune.

La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

COMMUNE LE VERNET SAINTE MARGUERITE – Le Bourg – 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 15 AVRIL 2020 – 20 h 30 – Mairie du Vernet Sainte Marguerite

Présents : Laurent DABERT, Maire, Jean-Baptiste BELLOT, Sandrine BERGOGNE, adjoints, Marie-France GUIEZE, Bernard VANTALON. Jérémie MAISONROUGE, Franck DACKO, Elisabeth CHAUBY.

Claire LACOMBE, Présidente de la commission syndicale de la Section de Saignes.

Et Dominique CHANDEZON, secrétaire comptable.

Excusée : Laura BRONNIMANN a donné pouvoir à Sandrine BERGOGNE

Absents : Christophe GOMINARD.

Secrétaire : Sandrine BERGOGNE

Rappel de l'ordre du jour :

- Présentation et vote du budget primitif 2022
- Télétravail
- Questions diverses :

1. Présentation et vote du Budget primitif 2022

1. Budget principal : COMMUNE

Le budget primitif est l'ensemble des prévisions budgétaires et autorisations de paiement pour l'exercice en cours.

Il doit être équilibré en dépenses et en recettes. Il est précisé que le budget de la section de Mareuge est inclus dans le budget principal de la commune. Par contre, la commission syndicale de Saignes établit un projet de budget qui est présenté par la Présidente de la commission syndicale et voté par le conseil municipal.

Le conseil municipal doit également voter tous les budgets annexes de la commune lors de la même séance ; budgets EAU, ASSAINISSEMENT, GITE D'ETAPE, MULTIPLE RURAL et LOGEMENTS et SECTION DE SAIGNES.

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Le montant des dépenses prévisionnelles se décompose ainsi :

• Charges à caractère général, électricité, téléphone, entretien courant, assurances, taxes foncières...	74 675,00 €
• Charges de personnel et frais assimilés : salaires et cotisations	99 754,37 €
• Autres charges de gestion : participations obligatoires : SIEG, SDIS, écoles, indemnités élus, Assoc°	.86 842,00 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	3 660,00 €
• Charges exceptionnelles : excédent de la section de Mareuge	35 448,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Fonds de péréquation intercommunal	6 000,00 €
• Virement à la section d'investissement	<u>25 000 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent antérieur reporté	43 165,00 €
• Atténuation de charges, remboursement CAE, BA Eau et Assainissement aux charges de personnel	772,00 €
• Vente de produits fabriqués, prestations de services, coupes de bois et redevance	19 083,00 €
• Impôts et taxes, impôts et taxes payés par les contribuables	142 588,00 €
• Dotations, subventions et participations, dotations de l'Etat et produits de compensation	101 960,37 €
• Autres produits de gestion courante, revenus des immeubles, loyers divers	33 287,00 €
• Produits financiers	2,00 €
• Produits exceptionnels	<u>1 821,00 €</u>

TOTAL 342 678,37 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	11 356,00 €
• Aménagement du cimetière : reprise de concessions : 2 ^e tranche effectuée en 2021, et 3 ^e tranche :	14 420,00 €
• Matériel pour adressage : plaques et numéros de rue	1 192,00 €
• Voirie	135 071,00 €
• Plan local d'urbanisme : élaboration d'un document d'urbanisme PLU	3 600 €
• Remboursement du capital des emprunts	25 210,00€
• Achat d'un camion	4 000,00 €
• Fonds de concours randonnées Com/Com Massif du Sancy « Balade Zen »	3 419,00 €
• Création aire de jeux et aménagement paysager à Mareuge	<u>25 000,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

Recettes

• Virement de la section d'exploitation	25 000,00 €
• Subvention tablettes école Notre Dame	4 489,00 €
• FCTVA : remboursement de la TVA acquittée sur les travaux d'investissement en 2020	2 819,00 €
• Emprunt	61 000,00 €
• Amortissements	11 299,00 €
• Subvention du Département (FIC) voirie communale	21 402,00 €
• Subvention de l'Etat (DETR) voirie communale	30 000,00 €
• Subvention de la région : bonus relance	42 482,00 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	<u>24 777,00 €</u>

TOTAL 223 268,00 €

2. Budget annexe : EAU

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général, entretien courant du réseau, compteurs, analyses	11 200 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	10 000€
• Charges financières : intérêts des emprunts	2 430 €
• Charges exceptionnelles : excédent du budget reversé à la commune puis sur l'Assainissement	20 000 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'eau	24 595 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Virement à la section d'investissement	68 000 €
• Dépenses imprévues	<u>4 626 €</u>

TOTAL 142 851 €

Recettes

Le montant des recettes se résume comme suit :

• Excédent de fonctionnement reporté	78 871 €
• Vente d'eau	54 200 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	142 851 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux de mise en conformité des périmètres de protection des captages (terrains, MO, travaux)	69 615 €
• Travaux sur le réseau : remplacement vannes, compteurs, cuves	86 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	7 815 €
• Amortissements des subventions	<u>9 780 €</u>
TOTAL	173 210 €

Recettes

• Excédent reporté	35 531 €
• Excédent de fonctionnement capitalisé	10 310 €
• Subvention pour la mise aux normes des captages	34 774 €
• Virement de la section d'exploitation	68 000 €
• Amortissements	<u>24 595 €</u>
TOTAL	173 210 €

3. Budget annexe : ASSAINISSEMENT

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général : entretien courant du réseau, honoraires du SATESE	5 500 €
• Charges de personnel : participation aux charges de personnel reversée à la commune	3 000 €
• Charges financières : intérêts des emprunts	5 675 €
• Pertes sur créances irrécouvrables	1 000 €
• Titres annulés sur exercices antérieurs	1 000 €
• Dépenses imprévues	687 €
• Amortissements des travaux sur le réseau d'assainissement	<u>39 720 €</u>
TOTAL	56 582 €

Recettes

• Excédent d'exploitation reporté	3 479 €
• Redevance des abonnés au réseau	26 600 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	56 582 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux : pose d'un dessableur et remplacement pompe de relevage	9 836 €
• Mise à jour du zonage d'assainissement	5 000 €
• Remboursement du capital des emprunts	20 460 €
• Amortissements des subventions	<u>26 503 €</u>
TOTAL	61 799 €

Recettes

• Excédent reporté	21 864 €
• FCTVA	215 €
• Amortissements	<u>39 720 €</u>
TOTAL	61 799 €

4. Budget annexe : GITE D'ETAPE

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	1 034 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	802 €
• Charges à caractère général, maintenance :	1 000 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	12 276 €

Recettes

• Amortissements des subventions	1 991 €
• Redevance ordures ménagères reversée par les gérantes	237 €
• Autres produits de gestion courante ; loyer versé par les gérantes	7 800 €
• Subvention d'équilibre versée par la commune	<u>2 248 €</u>
TOTAL	12 276 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Travaux sur le bâtiment	8 605 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	5 372 €
• Amortissements des subventions	<u>1 991 €</u>
TOTAL	15 968 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	6 528 €
• Amortissements des travaux	<u>9 440 €</u>
TOTAL	15 968 €

5. Budget annexe : MULTIPLE RURAL

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges financières	3 010 €
• Amortissements des travaux	13 549 €
• Charges à caractère général :	630 €
TOTAL	17 189 €

Recettes

• Excédent antérieur reporté	502 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la gérante	275 €
• Loyers versés par le gérant ; 500 € pendant 12 mois	6 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	17 189 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Remboursement du capital de l'emprunt	3 330 €
• Travaux sur le bâtiment	1 021 €
• Caution reçue	5 000 €
• Amortissements des subventions	10 412 €
TOTAL	19 493 €

Recettes

• Excédent d'investissement reporté	944 €
• Caution rendue au départ du locataire	5 000 €
• Amortissement des travaux	13 549 €
TOTAL	19 493 €

6. Budget annexe : LOGEMENTS

I. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	3 000 €
• Charges financières : remboursement des intérêts de l'emprunt	520 €
• Virement à la section d'investissement	8 642 €
• Dépenses imprévues	2 000 €
• Reversement de l'excédent des budgets annexes au budget principal	5 737 €
• Amortissements des travaux	2 327 €
TOTAL	22 226 €

Recettes

• Loyers des locataires de l'ancienne cure (appartement + studio)	11 220 €
• Excédent reporté	9 917 €
• Redevance ordures ménagères reversée par la locataire	154 €
• Amortissements des subventions	935 €
TOTAL	22 226 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Déficit reporté	14 263 €
• Caution reversée au départ du locataire	1 000 €
• Travaux sur le bâtiment	7 874 €
• Remboursement du capital de l'emprunt	2 160 €
• Amortissement des subventions	935 €
TOTAL	26 232 €

Recettes

• Virement de la section de fonctionnement	8 642 €
• Caution encaissée à l'arrivée du locataire	1 000 €
• Excédent d'exploitation capitalisé	14263 €
• Amortissement des travaux	<u>2 327 €</u>
TOTAL	26 232 €

7. Budget annexe : SECTION DE SAIGNES

II. FONCTIONNEMENT

Dépenses

• Charges à caractère général	59 842,83 €
• Autres charges de gestion courante	800,00 €
• Charges exceptionnelles	<u>38 084,70 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

Recettes

• Excédent reporté	54 049,53 €
• Produits des domaines : coupes de bois	33 140,00 €
• Autres produits de gestion courante : estives	38,00 €
• Produits exceptionnels : source rachetée par la commune	<u>11 500,00 €</u>
TOTAL	98 727,53 €

II. INVESTISSEMENT

Dépenses

• Bois et forêts : travaux ONF	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18€

Recettes

• Excédent investissement reporté	<u>3 982,18 €</u>
TOTAL	3 982,18 €

COMMUNE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
EAU :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
ASSAINISSEMENT :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
GITE D'ETAPE :	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
MULTIPLE RURAL	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
LOGEMENTS	Pour : 9	Contre : 0	Abstention : 0
SECTION DE SAIGNES :	Pour : 6	Contre : 0	Abstention : 3

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'augmenter les taux d'imposition pour l'année 2022, ils sont fixés à :

	Base 2022	Variation des bases %	Taux 2022	Variation des taux %	Produit = Base x taux	Variation du produit
Taxe sur le foncier bâti	231 200	+ 5.79	39,33 %	+5.357621	90 931	+ 11.50
Taxe sur le foncier non bâti	50 500	+ 3.25	90,00 %	+2.587484	45 450	+ 5.61

POUR : 9 voix – ABSTENTION : 0 voix – CONTRE : 0 voix

2. Télétravail :

Le maire explique à son conseil que lors de la crise sanitaire, le télétravail a été rendu obligatoire dans tous les cas où cela était possible. Il précise que la secrétaire comptable a demandé à poursuivre son activité partiellement en télétravail.

Le conseil municipal après en avoir délibéré accorde la possibilité de télétravailler ; il précise que l'agent devra utiliser son matériel personnel (ordinateur, téléphone) et que la durée effectuée en télétravail sera modulable en fonction des besoins du service.

POUR : 9 voix ; ABSTENTION : 0 voix ; CONTRE : 0 voix

3. Questions diverses :

Fin du contrat aidé de Stéphane : Le contrat aidé de Stéphane arrive à son terme et est non-renouvelable.

Deux possibilités s'offrent donc à la commune :

- Soit reprendre un contrat aidé mais en courant le risque de ne pas avoir d'employé pendant quelque temps,
- Soit ouvrir un poste pour Stéphane, qui est un employé communal formé aux réseaux et à l'assainissement et qui connaît la commune.

La décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal.